



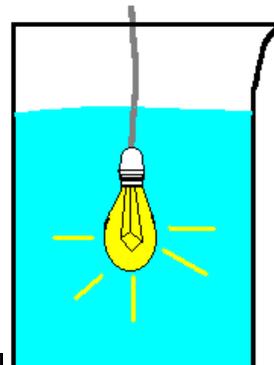
# HYDRO ELEC

HYDROFUGE pour MATÉRIELS ÉLECTRIQUES  
**SANS SILICONES**  
SPÉCIFIQUE pour USAGES PROFESSIONNELS.

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

.Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'une combinaison synergisée de fonctions hydrofuges et d'agents dispersant protecteur.

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES



P R O D U I T   A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	795 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D' ECLAIR	105 °c afnor coupe fermée.
. INFLAMMABILITE	Point d'éclair supérieur à 55 °c, classe A3
. ODEUR	Caractéristique de solvant.
. COULEUR	Incolore
G A Z   P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné non inflammable.	

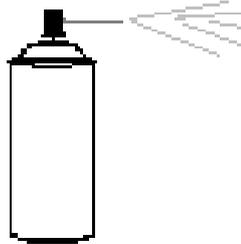
## PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Non miscible à l'eau.
- . Ne contient pas de silicones.
- . Basse tension superficielle, s'étale sur les surfaces.
- . **Neutre, polyvalent** : n'attaque pas les métaux et supports usuels : aciers, aciers inoxydables, fonte, cuivre, zinc, alliages légers, aluminium.
- . Compatible également pour les plastiques tels que : polyéthylène, polypropylène, PVC.
- . ECONOMIQUE, prêt à l'emploi, permet une application rapide et facile.
- . Hydrophobe, déplace et chasse l'humidité des équipements électriques, moteurs électriques, moteurs de ventilateurs, systèmes d'allumage, d'éclairage en automobile, de signalisation dans le domaine du bâtiment, service des eaux, service de maintenance des éclairages urbains, service maintenance des piscines, installateurs éclairages de Noël, station de pompage, service maintenance environnement maritime.
- . Rigidité diélectrique > 20000 volts
- . Actif sur les équipements électriques détériorés par l'eau ou les projections d'eau ou tombées dans l'eau ou après opération de lavage ou exposés en ambiance à hygrométrie élevée, air humide et corrosif des bords de mer, ateliers soumis aux phénomènes de condensations atmosphériques, etc.
- . Améliore le passage du courant électrique.
- . **Protecteur** : apporte une lubrification fine et légère sous forme d'un film protecteur vis-à-vis de la corrosion.

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . Entretien préventif : pulvériser uniformément quelques secondes sur l'ensemble du matériel; ne pas essuyer l'excédent.
- . Remise en état : pulvériser uniformément jusqu'à saturation des matériels, insister sur les rainures, cavités, orifices jusqu'à disparitions des mousses pouvant se présenter. Laisser égoutter.
- . Toujours pulvériser sur appareils **hors tension**.
- . Utilisation : **MULTIPOSITIONS**.

. Ne convient pas pour matériels ou composants électroniques ou informatiques.



## RECOMMANDATIONS

L'EXPOSITION RÉPÉTÉE PEUT  
PROVOQUER DESSÈCHEMENT OU  
GERCURE DE LA PEAU.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

- . Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- . En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

### Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA** : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude  
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA  
Tél / Fax: 26 36 76  
E-mail : t-pac@t-pac.nc  
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE**  
**SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**